

17

À LA UNE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2026

N° 46

LE DOSSIER

Nouveau conseil communautaire

FOCUS SUR

10 ans du Manoir de la Cour

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



Nouveau mandat, nouvelles équipes, mais toujours la même volonté partagée : œuvrer pour le bien commun au sein de la Communauté de communes du Pays Sabolien. Nous nous attacherons à développer notre beau territoire, à valoriser ses atouts et à accompagner les transitions climatiques, économiques et sociétales qui s'imposent à nous.

C'est à travers un ambitieux projet de territoire que nous construirons ensemble pour les quinze prochaines années. Ce travail collectif, nourri de réflexions partagées et de choix concertés, dessinera la ligne directrice de nos futurs projets et de nos réalisations. Urbains et ruraux devront pouvoir trouver dans ce projet une ambition commune : valoriser les atouts de nos communes, les forces de nos entreprises, le dynamisme de nos associations et les initiatives de nos citoyens. Notre objectif

est clair : faire du Pays sabolien un territoire innovant, capable de s'adapter et d'offrir à chacun bien-être et qualité de vie.

À l'image du Manoir de la Cour, fleuron de notre patrimoine architectural, la Communauté de communes souhaite proposer une offre culturelle ambitieuse, accessible au plus grand nombre, sans jamais renoncer à l'exigence de qualité. Ainsi, le Conservatoire Hélène Affichard adapte ses tarifs tout en maintenant une offre riche et diversifiée.

Inscrire nos actions dans la durée, c'est aussi penser la transition écologique. Nous avons la volonté de construire un territoire résilient face au changement climatique. La plantation de 30 000 arbres, le développement de l'autopartage ou encore l'aide à la rénovation énergétique de l'habitat s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées par la collectivité.

C'est avec les 43 conseillers communautaires, élus de vos communes, et l'ensemble des services que j'aurai la responsabilité et le plaisir de conduire ce nouveau mandat, avec une ambition partagée : nous rendre collectivement fiers de notre territoire.

Bonne lecture de ce nouveau numéro du 17 à la une.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	Portes ouvertes du Conservatoire	p.3
■ SOLIDARITÉ ET PRÉVENTION	Défi foyer à alimentation positive - Maison de santé	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Nortene, le spécialiste du jardin s'installe à Ouest-Park	p.5
■ TOURISME	10 bougies pour le Manoir de la Cour	p.6
■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Présentation de la nouvelle équipe	p.7-8-9
■ POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE	Collectif citoyen Cœurs des quartiers	p.10
■ TRANSITION ÉCO	Autopartage à Précigné - Plantation d'arbres	p.11
■ HABITAT	Aides à la rénovation de logements	p.12
■ ENVIRONNEMENT / TRAVAUX ET VOIRIE	Est-ce un emballage ?	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS PRATIQUES & NUMÉROS UTILES		p.15



- Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Responsable communication : Isaëlle Guillon - Rédaction : Isaëlle Guillon & Baptistine Desprez - Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication, département de la Sarthe, 123RF et Canva - Impression : Sprint- Papier PEFC certificat n° BVFR-PEFC-COC-1805021



© Département de la Sarthe

Conservatoire Hélène Affichard

Découvrez, expérimentez, partagez

Un grand choix de pratiques artistiques

Musique, danse, théâtre, arts visuels, arts de vivre, le Conservatoire regorge de pratiques artistiques pour tous. Avec des professeurs diplômés, il se veut à la fois ouvert et exigeant pour offrir à chacun la possibilité de progresser, s'exprimer et s'engager collectivement. De l'initiation à l'évolution vers une pratique amateur ou professionnelle, de 3 ans à l'âge adulte, le Conservatoire Hélène Affichard ouvre le champ des possibles. Plus de 700 élèves suivent ses enseignements tout au long de l'année. Depuis l'année dernière, afin de le rendre accessible au plus grand nombre, il applique une grille tarifaire selon le quotient familial.

Portes ouvertes

Vous souhaitez assister à des répétitions, rencontrer des élèves, voir des concerts, découvrir une activité, le Conservatoire ouvre ses portes au public les 5 et 6 juin à l'Apostrophe, à Sablé-sur-Sarthe, et le 12 juin à l'école des Marronniers de Parcé-sur-Sarthe.

Des ateliers participatifs, des initiations, des classes ouvertes, des expériences pédagogiques en direct, des moments d'écoute privilégiés vous sont proposés.

Clou de la journée du 6 juin, le Concert de l'orchestre éphémère de la vallée de la Sarthe vous sera présenté salle Madeleine Marie, à 16h. Entrée gratuite. Consultez le programme complet sur le site internet payssaboliien.fr.

Inscriptions

Les portes ouvertes concordent avec le jour de début des inscriptions. Inscrivez-vous sur place ou rendez-vous dans les jours à venir à l'accueil du Conservatoire Hélène Affichard, à l'Apostrophe, rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe.

Retrouvez tous les enseignements proposés sur le site : lapostrophe.payssaboliien.fr

Défi foyer à alimentation positive

Manger local et bio



De décembre 2025 à avril 2026, 42 foyers ont participé au défi lancé par le Pays Vallée de la Sarthe, le Groupement des agriculteurs bio de la Sarthe (GAB72) et la Communauté de communes. Répartis en 4 équipes : « Tabasco » (Trait d'Union et Alpha Sablé), « Happy Meal » (La Casa Feliz), « Les Cuissetôts » (Cultivons le mieux manger) et « Les Joyeuses courgettes » (Communauté de communes), les inscrits ont participé à plusieurs temps forts : une soirée de lancement le 2 décembre 2025, deux visites de fermes bio (élevage et maraîchage), une conférence assurée par une diététicienne, une visite de magasin bio, deux ateliers cuisine, la réalisation de mini-défis et la soirée de clôture le 9 avril 2026 avec l'annonce des résultats.

Comparer ses achats

En parallèle, les foyers étaient invités à effectuer un premier relevé d'achats au lan-

cement et à la fin du défi, l'objectif étant de pouvoir analyser l'évolution des habitudes de consommation (lieux d'achats, qualité et provenance et coût du panier). À l'issue du défi, les 42 foyers ont augmenté de 9% leurs achats auprès des producteurs en vente directe. On observe un recul de 3% des achats en supermarché. Si 21% des foyers inscrits achetaient des produits bio au début du défi, ils sont 26% à sa clôture. Enfin concernant les coûts, le prix moyen d'un repas par personne était de 2,24€ lors du premier relevé et de 1,75€ au deuxième, soit une diminution de 0,49€ par personne et par repas.

La suite ?

Certains ont émis le souhait de continuer à échanger et de poursuivre les découvertes de filières courtes sur le territoire. En petits groupes, ils poursuivent les visites et gardent le contact.



Le cabinet dentaire

Conservation des professionnels de santé sur le territoire

Attachée au maintien des professions de santé sur son territoire, la Communauté de communes du Pays sabolien est propriétaire du cabinet dentaire de la Martinière suite au départ à la retraite des docteurs Vattant, Boutté et Jamin.

De nouveaux dentistes en gestion

Les docteurs Ben Said, André, Khouya et Caidi Naji y exercent depuis octobre 2025, au 15 rue de la Martinière à Sablé-sur-Sarthe. Locataires du cabinet et installés à leur compte, ils en assurent la gestion autonome.

Bilan des 6 premiers mois

À eux quatre au cours des six premiers mois d'exercice, ils ont accueilli 892 nouveaux patients et 2 652 déjà suivis par les précédents dentistes, soit une patientèle composée de 3 544 habitants. Depuis leur installation, ils ont pratiqué plus de 7 600 actes.

Maison de santé

La construction se poursuit



Lancé le 19 janvier 2026, le chantier de la Maison de santé se poursuit entre le parking de la gare et la rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe.

Quatre sondes géothermiques ont été posées sur 113 mètres de profondeur. Les fondations du bâtiment, fixées dans le sol

par de solides piliers, se sont achevées fin avril. L'élévation des murs de ce bâtiment de 1 500 m² est en cours.

« Ce projet est indispensable pour assurer la pérennité des professionnels de santé sur notre territoire, en attirer de nouveaux et leur permettre de travailler en réseau »,

présente Michel Gendry, vice-président en charge de la santé et des solidarités.

La Maison de santé pourra accueillir près d'une trentaine de professionnels de santé, médecins, infirmiers, spécialistes.

Les travaux s'élèvent à 6 millions d'euros et devraient s'achever en septembre 2027.

Nortene

Le spécialiste du jardin s'installe à Ouest-Park

Suite à un incendie sur son site historique de Val-du-Maine (Mayenne), l'entreprise Nortene Home Depot France, leader en France avec sa marque Nortene sur ses références de jardinage, a choisi de s'installer à Ouest-Park.

Près de 1700 références pour le jardin

Vendeur de matériel de jardinage en B to B principalement, Nortene fournit les jardineries et les grandes surfaces de bricolage. Il référence 1700 produits allant de l'aménagement à la décoration, des brise-vues aux sujets métalliques, en passant par les treillis, les tunnels de serre, le paillage... Parallèlement, il développe une activité en ligne auprès des particuliers. L'entreprise Nortene est leader en France dans ses familles de produits.

Une plateforme logistique de 17 000 m² éco-conçue avec 2 espaces de présentation

« Après l'incendie survenu sur notre site historique de Ballée (53) alors que nous étions en pleins travaux d'extension, nous avons dû réagir vite. Sortir les marchandises, les nettoyer et les transférer sur des plateformes louées en urgence, avec les équipes », explique Olivier Morel, directeur général de Nortene.

Une partie de l'activité a été installée en Pays sabolien, sur la plateforme Logicor à Ouest-Park, une autre au Mans et même au Havre. « En septembre 2025, nous avons réintégré 9 000 m² des locaux de Val-du-Maine mais ce n'était pas suffisant. Ouest-Park (Louailles) avait l'avantage d'être en bordure d'autoroute, sur un bassin d'emploi important, nous avons choisi de nous y installer ». La foncière Argan a construit pour Nortene un bâtiment au plus près de son besoin. 17 000 m² de plateforme et 800 m² de bureaux certifiés Breeam (autonomes en énergie) sont sortis de terre en 8 mois. « Les travaux se sont achevés en décembre pour que les équipes puissent intégrer le site en janvier et fournir les clients pour la saison du jardinage », poursuit Olivier Morel. Le site intègre aussi deux espaces de démonstration, intérieur et extérieur, où les clients découvriront les produits.

Ressources humaines

Une quarantaine de salariés, permanents ou intérimaires, assure les missions de programmation des transports, de qualité, de sécurité, de magasinage, de préparation de commande et déchargement des conteneurs.



Ouverture de La Virgule

L'espace économique du Pays sabolien La Virgule a ouvert ses portes en février 2026. Avec pour objectif de favoriser le développement de l'entrepreneuriat sur le territoire, La Virgule accueille une pépinière d'entreprises, un espace de co-working, des bureaux et salles de réunion en location et un amphithéâtre. Avec une seconde vocation, la formation, La Virgule héberge également un Campus à 2 Pas, lieu de formation à distance. Pour tout savoir sur La Virgule, consultez lavirgule.paysabolien.fr ou venez découvrir La Virgule à l'occasion d'un repas partagé le vendredi 12 juin de 11h à 14h30.

Bilan des JPO

16 entreprises du Pays sabolien se sont mobilisées pour les Journées portes ouvertes d'entreprises organisées par le Club de développement du Pays sabolien avec le soutien de la Communauté de communes. Sur 4 jours en mars, 4000 visiteurs les samedis, 500 lycéens et 180 demandeurs d'emploi les vendredis ont pu découvrir le tissu économique sabolien et les emplois qui en découlent.

Journée de l'entrepreneuriat

Jeudi 21 mai, la Communauté de communes organisait la troisième édition de la Journée de l'entrepreneuriat Sabolien sur le site de La Virgule à Sablé-sur-Sarthe. Les acteurs de l'accompagnement aux entreprises le matin, deux intervenants locaux sur le thème de la communication l'après-midi et la remise de chèques Initiatives Sarthe ont permis aux participants de récolter informations et contacts utiles.



10 bougies pour le Manoir de la Cour

La thématique estivale 2026 : les voyages au Moyen Âge

Le compte est bon : ouvert depuis 2016, le Manoir de la Cour situé à Asnières-sur-Vègre fête ses 10 ans d'ouverture au public cette année ! Le week-end du 4 et 5 avril était l'occasion de revivre l'histoire de la création de ce lieu de transmission et de loisirs culturels.

Deux expositions retour sur les 10 ans

Il est toujours possible de revivre l'histoire du Manoir. Jusqu'au 28 juin, afin de marquer cet anniversaire, une première exposition retraçant la genèse du projet de centre d'interprétation, l'histoire et l'évolution du Manoir, ainsi que 10 ans d'animations et de reconstitutions médiévales est accessible.

Exposition "Le Manoir de la Cour : 10 ans de valorisation du patrimoine". Du 4 avril au 28 juin. Tarifs : 5€ / 3€ - Gratuit pour les - 7 ans.

Une deuxième exposition, organisée par l'association Asnières Passion Photo 72 (A2P72) et le Manoir de la Cour, propose 10 ans de reconstitution historique sur le lieu, au travers de photos.

Balad'expo. Du 4 avril au 31 décembre 2026. Dans le jardin des chanoines et la roseraie. Tarif : entrée libre.

Une saison autour du thème des voyages

Comme chaque année, retrouvez les temps forts et les nombreuses animations et réservez dès à présent ces dates.

Partez en excursion avec le campement médiéval sur les voyages en mer les 25 et 26 juillet.

Pour les passionnés de théâtre, la Troupe Réunie pour la Poésie et la Liberté jouera Les Midinettes le 31 juillet.

Pour la première fois, un tournoi médiéval sera organisé au Manoir, dans le cadre du campement "Joutes et tournois au 15^e siècle" les 15 et 16 août.

Deux soirées avec un concert puis un spectacle de feu sont proposées les 21 juillet et 6 août. Ambiance garantie !

Pour les familles, durant tout l'été, le mercredi des enfants revient, avec des temps dédiés aux tout-petits le matin, des ateliers enfants et des enquêtes l'après-midi ou des temps de partage pour toute la famille.

Enfin, pour clôturer la saison, la programmation spéciale frousse est d'ores et déjà en ligne. Pour ne pas être déçu, il est vivement conseillé de réserver au plus tôt.



Chiffres-clés du Manoir

- 2 avril 2016 : 1^{re} animation médiévale avec la confrérie de la Quinte-feuille
- 2017 : Le manoir obtient la marque « Tourisme et Handicap » (accessibilité à la culture pour tous)
- 59 rendez-vous du Moyen Âge réunissant plus de 10 000 visiteurs, depuis 2017
- En 10 ans : plus de 65 000 visiteurs accueillis

Manoir de la Cour, 6 rue du temple à Asnières-sur-Vègre
02 43 95 17 12
contact@lemanoirdelacour.fr

Programme complet sur :
lemanoirdelacour.fr

Présentation de la nouvelle équipe

Les membres du Conseil communautaire ont été élus les 15 et 22 mars en parallèle des élections municipales. Ils sont 44 conseillers communautaires, représentant les 17 communes du territoire.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, une seconde liste désignait les conseillers communautaires sur le bulletin de vote des élections municipales. Dans les communes de moins de 1000 habitants, ce sont les maires, premiers adjoints et ainsi de suite qui siègent au Conseil communautaire.

Le 10 avril, lors de sa première séance, le conseil communautaire a élu son président, Daniel Chevalier (second mandat), 8 vice-présidents et 8 conseillers délégués constituant le bureau communautaire. En Pays sabolien, tous les maires de la Communauté de communes y sont représentés.

Dans les sept plus petites communes, un conseiller suppléant a également été élu pour assurer le remplacement du représentant de sa commune en cas d'absence.

Le président



Daniel
CHEVALIER

Maire de Juigné-sur-Sarthe
Président de la Communauté de communes

Les 8 vices-présidents



Benoît
NICOLARDOT

Maire de Sablé-sur-Sarthe
Développement économique
& administration générale



Pierre
PATERNE

Maire de Bouessay
Environnement



Brigitte
TÉTÛ-ÉDIN

Maire de Vion
Jeunesse & enseignements



Michel
GENDRY

Maire de Parcé-sur-Sarthe
Santé & solidarités



Pascal
LELIÈVRE

Maire de Solesmes
Promotion du territoire, du
tourisme et du patrimoine



Joël
GAUDIN

Maire de Précigné
Infrastructures et mobilités



Jean-Louis
LEMAÎTRE

Maire d'Auvers-le-Hamon
Habitat & aménagement



Annick
BARTHELAIX

Maire d'Asnières-sur-Vègre
Culture

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les 8 conseillers délégués



Antoine
D'AMÉCOURT

Maire d'Avoise
GEMAPI*, agriculture et PAAT*



Philippe
REBELO

Maire de Courtillers
Finances



Laurent
HÉBERT

Maire de Le Bailleul
Centre aquatique



Joël
ÉTIEMBRE

Maire de Dureil
Travaux & garage
communautaire



Laura
DESNOËS

Maire de Louailles
Cuisine centrale, personnes
âgées et handicapées



Bruno
CHAPLET

Maire de Notre-Dame-Du-Pé
PLUi* & SCoT*



Nicole
FOUCAULT

Maire de Pincé
Petite Enfance & parentalité



Pascal
CORVOISIER

Maire de Souvigné-sur-Sarthe
Petit cycle de l'eau

*GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

*PAAT : Projet agricole et alimentaire territorial

*PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

*SCoT : Schéma de cohérence territoriale

Les 27 conseillers communautaires



Anita
DELOMMEAU
Auvers-le-Hamon



Brigitte
LEPROUX
Le Bailleul



Annita
DUPONT
Bouessay



Joël
ROUGÉ
Courtillers



Laurence
BATAILLE
Juigné-sur-Sarthe



Mélanie
DUVEAU
Parcé-sur-Sarthe



Patrice
RIAUTÉ
Parcé-sur-Sarthe



Marie-Claude
TALINEAU
Préciné



Alain
PASQUEREAU
Préciné



Didier
PELTIER
Préciné



Patricia
ABRAHAM
Sablé-sur-Sarthe



Saïkou
BALDÉ
Sablé-sur-Sarthe

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les 27 conseillers communautaires (suite)



Maryline
CHAUDET
Sablé-sur-Sarthe



Virginie
DAGUE
Sablé-sur-Sarthe



Jean-François
DÉNOS
Sablé-sur-Sarthe



Franck
DESGRANGES
Sablé-sur-Sarthe



Olivier
DUBOIS
Sablé-sur-Sarthe



Élisabeth
GOIBEAU
Sablé-sur-Sarthe



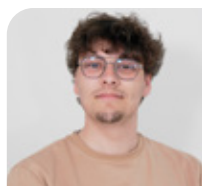
Nicolas
LANDEAU
Sablé-sur-Sarthe



Malica
LAOUAR
Sablé-sur-Sarthe



Nicolas
LEUDIÈRE
Sablé-sur-Sarthe



Maxence
MAZARI
Sablé-sur-Sarthe



Philippe
MERCIER
Sablé-sur-Sarthe



Muriel
PETITGAS
Sablé-sur-Sarthe



Patricia
TOME
Sablé-sur-Sarthe



Hélène
CONGARD
Solesmes



Daniel
REGNER
Vion

Les 7 conseillers communautaires suppléants



Yves-Henri
ROBLOT
*Asnières-sur-
Vègre*



Pascal
LEROY
Avoise



Thibault
MEUNIER
Dureil



Guillaume
HAMEL
Louailles



Hubert
DE MILLY
Pincé



Patrick
BUFFIN
*Notre-Dame-
Du-Pé*



Adrien
PONTY
*Souigné-sur-
Sarthe*



Le collectif citoyen Cœur des quartiers

Collectif citoyen Cœur des quartiers

À la rencontre des habitants

Le collectif citoyen Cœur des quartiers ira à la rencontre des habitants durant l'été. Identifiés et munis d'une sono portative, ses membres questionneront les habitants sur les thèmes du sport, de la santé, de la parentalité, de l'emploi, de l'environnement ou de l'école. Depuis 2024, le collectif citoyen réunit les représentants des quartiers de Montreux et de Saint Exupéry, quartiers classés prioritaires dans le cadre de la politique de la ville.

Le collectif citoyen, qu'est-ce que c'est ? *

« Nous sommes un groupe de bénévoles », présente Karima, 35 ans, mère de deux enfants, investie dans le Conseil citoyen (devenu collectif citoyen) depuis 2015.

« Notre objectif est de dynamiser nos quartiers, faire bouger les gens » complète Marie-Odile, 71 ans, qui aime par-dessus tout être entourée, cuisiner, participer à des ateliers créatifs et des sorties.

« Le collectif réunit des habitants, des représentants d'espaces de vie sociale comme Alpha Sablé, Le Trait d'Union et un représentant de la Houllala Compagnie (association) complète Mathilde Lucas, en charge

de la politique de ville pour la Communauté de communes du Pays sabolien et coordinatrice du Trait d'Union pour la ville de Sablé. Ce qu'elle aime par-dessus tout ? Proposer, faire avancer des idées et co-construire.

Parlez-nous de votre projet pour l'été ?

« Nous avons conçu une boîte à idées dans le but d'améliorer la vie des habitants des deux quartiers (Montreux et St Exupéry) » présente Bachirou, père d'un petit garçon de 4 ans et engagé dans le collectif dans le but d'aider les jeunes. « Notre démarche passe par la création d'activités ou l'intégration à des activités existantes pour collecter les idées des habitants et essayer de les mettre en place avec l'aide des autorités », complète-t-il.

Cet été, sur les cinémas de plein air, à la sortie des écoles, dans les résidences autonomie, au Panier sabolien ou encore au Coccimarket de Montreux, le collectif sera reconnaissable par un tee-shirt, une roue des questions et une oriflamme à son effigie. Ses membres seront prêts à engager la discussion de manière constructive. N'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Convivialité et jeux autour des cinémas de plein air

Comme l'année dernière, le collectif s'investira également autour des cinémas de plein air des quartiers de Montreux et Saint Exupéry. Il proposera un apéritif sans alcool en musique, un pique-nique partagé et, nouveauté, des jeux pour adultes. Pétanque, fléchettes, jeux en bois, jeux de société et de carte seront ainsi proposés dans les quartiers et en complément des activités pour enfants programmées par la ville. Venez nombreux !

*Dans le collectif, vous rencontrerez aussi : Philippe, ancien cuisinier du collège Anjou, passionné de danse folklorique et sensible au handicap, Bintou, membre d'Alpha Boum boum, amatrice de cuisine, de marché et habituée de la médiathèque ; Virginie, animatrice du Trait d'Union, passionnée de dessin, de nature, aime les enfants ; Annick, Présidente d'Alpha Sablé et professeure de français, Alexandre, Marie, Marie-Claire et Virginie (les quatre derniers sont absents de la photo).

- Pour rejoindre le collectif, contacts : •
- Saint-Exupéry : 06 24 45 27 90 •
- Montreux : 07 85 49 75 86 •

Politique de la ville - Bilan 2025

La politique de la ville est une politique publique visant à réduire les inégalités de développement au sein des territoires urbains. En 2025, la politique de la ville en direction des deux quartiers prioritaires du territoire a représenté 27 actions conduites dans les domaines de l'émancipation pour tous, l'emploi, la sécurité, la transition écologique et énergétique. Des rencontres intergénérationnelles dans les résidences autonomes, des ateliers collectifs d'insertion professionnelle, de la médiation sociale ou de la sensibilisation au gaspillage alimentaire ont par exemple été conduits. La Communauté de communes coordonne la politique de la ville financée majoritairement par l'État. 580 248 € de dépenses ont été valorisés (bénévolat compris) par les associations et les institutions qui l'ont mise en œuvre.



Autopartage à Précigné

Se déplacer à moindre coût

Peut-être avez-vous vu circuler sur le territoire ces véhicules aux couleurs de Mouv'n Go ? Ils étaient jusqu'à présent au nombre de 6 en Pays sabolien : 2 stationnés au Bailleul (au pied de l'église) et 4 à Sablé-sur-Sarthe situés Parking Michel Vielle, Place de la République, place du Champ de Foire et Parking de la Gare.

Depuis mai 2026, un nouveau véhicule est disponible à la location à Précigné, parking de la salle des fêtes.

L'autopartage, quel est le principe ?

Le principe est simple : louer une voiture électrique, pour une courte durée, de manière ponctuelle afin de faciliter son quotidien. La réservation s'effectue en toute autonomie depuis le site mouvngo.clem.mobi. Idéal quand on ne possède pas de voiture, l'autopartage vous permet d'honorer un rendez-vous médical, passer un entretien ou aller flâner le temps d'une journée.

Quels sont les avantages ?

Premier avantage, le tarif. Suivant la durée de la réservation, de 30 min à 21h, le coût varie de 9 à 19€. L'énergie et l'assurance sont comprises dans ce prix. Ensuite, la grande disponibilité horaire : les véhicules peuvent être loués de 3h30 à 00h30. Notez

bien que Mouv'n Go est un mode de transport écologique. Les 7 véhicules proposés à la location sont électriques. Enfin, la location est sécurisée. L'assistance est comprise dans le service 24h/24 et 7j/7.

Quelques chiffres clés :

Depuis le lancement, les véhicules ont parcouru un total de **238 627** kilomètres et enregistré **2 722** réservations.

Évolution des réservations entre 2024 et 2025 :



Véhicules à Sablé

En 2024

777
réservations

En 2025

841
réservations



Véhicules du Bailleul

En 2024

68
réservations

En 2025

118
réservations

Pour réserver un véhicule



Plantation d'arbres

La Communauté de communes du Pays sabolien est engagée dans une politique de plantation d'arbres. Le projet " 30 000 arbres " est à ce titre inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie-Territorial (PCAET). Ainsi, entre janvier et mars 2026, 2 355 arbres ont été plantés par l'entreprise Huet à Asnières-sur-Vègre, Le Bailleul, Louailles et Souvigné-sur-Sarthe. Au total, 21 essences locales parmi lesquelles des charmes, des érables, des chênes verts, des merisiers, des aubépines, des sorbiers, des tilleuls et des pommiers sauvages permettent de favoriser la biodiversité et le développement de chacun à son rythme.

L'ensemble des végétaux est labellisé "végétal local". Ce label garantit l'origine géographique des arbres ainsi que leur adaptation au changement climatique.

Le montant total de cette opération s'élève à 40 000 €.

Une particularité à Louailles : les élèves de l'école du ruisseau sont venus participer aux plantations, le temps d'une matinée. Un atelier écologique et pédagogique !



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Ce projet dans la commune d'Auvers-le-Hamon a bénéficié d'une subvention de 82 500 € sur un total de 99 521,85€ pour la réhabilitation complète d'un logement très dégradé à vocation de résidence principale.

Aides à la rénovation de logements

Un service public de rénovation de l'habitat

Vous envisagez des travaux dans votre maison ou votre locatif ? Un Service public de la rénovation de l'habitat vous permet d'obtenir des conseils gratuits. De plus, selon vos ressources, vous pourriez bénéficier de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2026.

Ces dispositifs visent à vous accompagner de la réflexion à la mise en œuvre de travaux de rénovation dans votre logement. Concrètement, vous êtes conseillés sur les meilleurs travaux à mettre en œuvre chez vous, selon vos envies, votre budget, les possibilités techniques et ce, de manière entièrement gratuite.

Une fois l'étape du conseil personnalisé passée, nos opérateurs, SOLiHA et SARHA (Espace Conseil France Rénov'), vous accompagnent également dans la vérification de vos devis et les demandes de subventions auxquelles vous êtes éligibles. À l'issue des travaux, SOLiHA et SARHA poursuivent leur accompagnement en s'assurant de faire les demandes de versement des subventions et en vérifiant que les travaux sont conformes, le cas échéant.

Quels types de travaux sont financés ?

Pour les propriétaires occupant leur logement ou pour les propriétaires bailleurs,

les aides sont tournées vers l'amélioration énergétique de l'habitat (isolation, système de chauffage...), l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escalier, transformation d'une salle de bain en salle d'eau...) et pour les logements les plus dégradés, des travaux dits de sortie de dégradation (gros œuvre, plomberie, maçonnerie ...).

Quelles aides financières ?

Selon les travaux que vous voulez mettre en œuvre, vos revenus et l'état actuel de votre logement, le montant des subventions est très différent d'un dossier à l'autre. C'est dans ce cadre que l'accompagnement de SOLiHA et SARHA est indispensable. Les opérateurs se chargent de calculer les montants prévisionnels des subventions et les éventuelles défiscalisations possibles.

En parallèle, la Communauté de communes propose ses propres aides qui sont, elles, sans condition de revenus et sont aussi prises en compte par les opérateurs pour faciliter vos démarches.

Contact : un seul n° pour vos questions : (du lundi au vendredi de 12h à 17h).

02.43.94.90.09

Hébergement jeunes chez l'habitant

Appel aux hébergeurs

Pour son dispositif hébergement temporaire chez l'habitant dédié aux jeunes de 15 à 30 ans en situation d'emploi, de formation, de stage ou d'apprentissage, Le Flore Habitat Jeunes recherche des hébergeurs. Pour un coût de 15 € la nuit, 17€ l'hiver dans une limite mensuelle, les jeunes accèdent au logement d'un particulier.

Josette et Joël Moreau, hébergeurs depuis 2018, habitent le centre-ville de Sablé-sur-Sarthe. Installés dans une grande maison accessible à pied ou en navette de la gare, ils ont rapidement décidé d'adhérer à Le Flore Habitat Jeunes. "Nous accueillons des jeunes qui travaillent dans l'industrie, à l'hôpital, dans le commerce..." présente Josette Moreau. Le couple, également parents de 3 enfants et grands-parents de 7 petits enfants, fixe les règles de la cohabitation : accès au frigo, heures des repas, ménage... "chaque jeune est très différent. Certains restent dans leur chambre, d'autres viennent travailler dans le salon. On leur laisse même la maison l'été, ils arrosent le jardin ! Nous avons beaucoup à apprendre d'eux," sourit Josette.



Joël et Josette Moreau sont hébergeurs dans le cadre du dispositif hébergement temporaire chez l'habitant

Vous avez une chambre en trop, vous souhaitez devenir hébergeur ? Contactez Le Flore Habitat Jeunes : flore-habitatjeunes.org - 02.43.81.27.55

Est-ce un emballage ?

Si oui, direction le bac de tri !

Le service Prévention et Gestion des déchets joue un rôle essentiel dans votre quotidien. Ses missions sont nombreuses : encourager le compostage individuel, informer les usagers sur le tri, mener des actions de sensibilisation auprès des publics relais comme les écoles, déployer les campagnes d'information, suivre les collectes de déchets ménagers et intervenir lorsque des erreurs de tri sont constatées.

Afin de renforcer ces actions sur le terrain, la Communauté de communes a récemment accueilli un nouvel ambassadeur du tri : Alexandre Besnard. Son rôle ? Aller à la rencontre des habitants pour les accompagner dans les bons gestes de tri et mener des campagnes de prévention en porte-à-porte, à la demande ou dans les secteurs où cela s'avère nécessaire.

Lors de ses premiers suivis de collecte, Alexandre a identifié plusieurs erreurs de tri récurrentes dans les bacs jaunes. Petit

rappel utile :

- les mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier et déchets alimentaires vont au compost ou dans les ordures ménagères ;
- les textiles se déposent dans les bornes dédiées ou peuvent être donnés directement à La Croix-Rouge ;
- les emballages doivent être séparés les uns des autres avant d'être jetés, il ne faut pas les imbriquer ;
- la mousse de calage est à déposer en déchèterie.

Le mémo à retenir : est-ce un emballage ? Si c'est oui, c'est dans le bac de tri

En adoptant les bons réflexes, chacun contribue à améliorer la qualité du tri et à préserver notre environnement.

Un doute ou une question ?

payssabolien.fr ou Alexandre Besnard au 02 43 62 50 30



TRAVAUX ET VOIRIE

Programme des travaux

Entretien des trottoirs et chaussées

Des travaux de voirie concernant l'entretien des trottoirs et chaussées sont confiés à l'entreprise Luc Durand dans les communes et rues (ou lieu-dits) suivantes pour les 6 mois à venir :

Asnières-sur-Vègre : route de Sablé

Auvers-le-Hamon : allée des Accacias et rue d'Erve

Le Bailleul : rue Adrien Roiné

Bouessay : route de Château-Gontier et rue du Bois Joly

Courtiliers : chemin de Primours

Juigné-sur-Sarthe : La Maison de bois et rue du Clos Chauvin

Notre-Dame-du-Pé : rue des Pénates

Parcé-sur-Sarthe : Le champ de la Roche, chemin du Vieux Pré et allée de la Garrenne

Préciné : rue Emmanuel de Rougé, chemin du Plessis Omer

Sablé-sur-Sarthe : rue des Mines, îlot Re-verdy, place Raphaël Elizé, route du Mans, route de La Flèche, Adoxy, ralentisseurs devant Valéo, rue Saint-Nicolas et chemin Mille Pieds

Solesmes : route de la Chapelle du Chêne

Souigné-sur-Sarthe : rue des 4 Bancs et route du Cimetière



Retrouvez les infos travaux sur

- la page Facebook "Communauté de communes du Pays sabolien"
- sur payssabolien.fr/carte-interactive (en cochant travaux)

AGENDA

Du 2 au 13 juin

Exposition « Intelligence artificielle : droits devant ! » par l'association Cartooning For Peace. Tour d'horizon dessiné autour de l'IA, de ses enjeux et éventuelles conséquences sur la société. Espace Molière, 20 rue Abbé Louis Chevallier à Précigné. Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'espace.

Vendredi 5 juin · 16h30 à 19h et samedi 6 juin · 10h à 17h

Venez découvrir le Conservatoire Hélène Affichard lors de ses Portes Ouvertes : classes ouvertes, concerts et spectacles, ateliers participatifs ...
L'Apostrophe, Conservatoire Hélène Affichard, 16 rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe.

Vendredi 5 juin · 20h30

Danse "In Vista". Scène Joël Le Theule, rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe – Dès 10 ans – De 8€ à 14€. Spectacle programmé par L'Entracte www.lentracte-sable.fr
La compagnie Contrepoint s'est installée en résidence à Louailles pour 3 semaines, une restitution est prévue le 3 juin.

À partir du 6 juin

Ouverture des inscriptions au Conservatoire Hélène Affichard : musique, danse, théâtre, arts plastiques, céramique, bien-être, langues. Tout public à partir de 4 ans, ados et adultes.

L'Apostrophe, Conservatoire Hélène Affichard, 16 rue Saint-Denis à Sablé-sur-Sarthe.

À partir du 20 juin

Fête de la musique. Multi-sites.

Mercredi 24 juin · 14h30

Créabib spécial Japon. Fabrique ton koinobori à faire flotter dans le vent. Espace Mayenne, Allée de la Fuie à Bouessay. Gratuit, réservation conseillée, à partir de 8 ans.

Vendredi 26 et samedi 27 juin

Pop au Parc : l'évènement phare du début d'été revient avec deux soirées placées sous le signe du partage et de la bonne humeur. Jungeli, Charlie Winston, Atoem, The Riddimists... Grâce à sa programmation éclectique, il y en aura pour tous les goûts ! Parc du Château à Sablé-sur-Sarthe. Gratuit. Organisé par L'Entracte www.popauparc.fr

Du 4 juillet au 20 septembre

Exposition "Les voyages au Moyen Âge". Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre.

Mardi 7 juillet · 10h à 12h

Atelier multimédia spécial Japon : Apprenez à écrire votre prénom en japonais (katakana) et faites-en une affiche ou une gravure sur bois. Espace Pierre Reverdy, L'Apostrophe, à Sablé-sur-Sarthe, 4€ / personne, à partir de 12 ans, réservation conseillée.

Mardi 21 juillet · 20h30

Concert de Verdi remix, suivi du spectacle de feu "Asrâr". Tarifs : 10 € / 7€ réduit / Gratuit - 7 ans. Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre.

Samedi 25 et dimanche 26 juillet · 10h30 à 19h

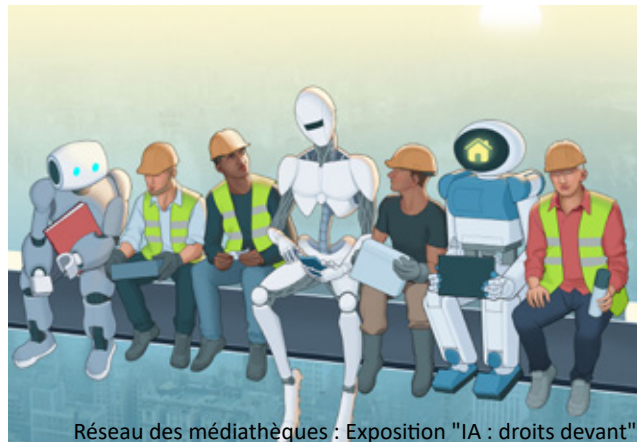
Campement médiéval "Les voyages en mer". Tarifs : 6 € / 4€ réduit / Gratuit - 7 ans. Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre.

Du 19 au 22 août

Festival de Sablé. Pendant 4 jours, ce grand rendez-vous dédié à la musique baroque réunira artistes reconnus et jeunes prodiges. Des concerts intimes aux grandes formations, l'édition 2026 vous invite à lever les yeux, à écouter autrement, à vous émerveiller. Organisé par L'Entracte – www.festivaldesable.fr

Dimanche 27 septembre · 10h à 18h

Rendez-vous du Moyen Âge "Sur la route : tavernes, auberges et pèlerinages". Tarifs : 6 € / 4€ réduit / Gratuit - 7 ans. Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre.



Réseau des médiathèques : Exposition "IA : droits devant"



Pop au parc : 26 et 27 juin 2026



Manoir de la Cour : Spectacle de feu "Asrâr"



INFORMATIONS PRATIQUES



Permanences à Sablé-sur-Sarthe

- Impasse du Château : mercredi et jeudi de 16h à 18h (période scolaire), le mardi après-midi et vendredi matin sur rendez-vous
- Accueil de l'Hôtel de ville et communautaire : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (mardi journée continue - fermé le jeudi après-midi)



Passage aux horaires d'été

- Du 6 juillet au 29 août, l'accueil du public est assuré du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture le jeudi après-midi).

Retrouvez le programme complet des animations jeunesse



CONTACTS UTILES

HÔTEL DE VILLE ET COMMUNAUTAIRE - Place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 00

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 / Mardi : 8h30-17h30 | Jeudi : 8h30-12h30 (fermé l'après-midi)

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 30

VOIRIE - Hôtel de ville - place R. Elizé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 40 / dite.secretariat@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 02 43 62 50 40 / service.spanc@sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - INSCRIPTIONS - Hôtel de ville et communautaire, place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 60

RELAIS PETITE ENFANCE - Maison de l'Enfance et de la Famille, 10, avenue des Bazinières - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 22 44

CRÈCHE BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeburg - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 22 45

CRÈCHE SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 47 03

CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE) - Rue du château - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 12

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 64 / payssabolien.fr

CONSERVATOIRE HÉLÈNE AFFICHARD - L'Apostrophe, 16 rue Saint-Denis - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 22 33 / lapostrophe.payssabolien.fr

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES - L'Apostrophe, 16 rue Saint-Denis - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 90 / lapostrophe.payssabolien.fr

LA VIRGULE - 22 avenue Charles De Gaulle - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 07 / lavirgule.payssabolien.fr

CENTRE AQUATIQUE - Route de Pincé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 92 92 22 / centreaquatique.payssabolien.fr

MANOIR DE LA COUR - 6 rue du Temple - Asnières-sur-Vègre - 02 43 95 17 12 / lemanoirdelacour.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18 rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 95 00 60 / vallee-de-la-sarthe.com





**MANOIR
DE LA COUR**
LES SEIGNEURS DU MOYEN ÂGE

2016-2026
10 ans
d'ouverture
au public !



>> lemanoidelacour.fr <<

 **pays
sabolien**